

Initiatives ministérielles

D'après l'OCPA, le programme s'est avéré un grand succès en repoussant les ventes de maïs de l'automne à plus tard au cours de l'année de commercialisation, réduisant ainsi les exportations en automne et les importations ultérieures suscitées par des pénuries. La nouvelle Loi sur le paiement anticipé des récoltes garantit que des groupes pourront contracter des emprunts au taux préférentiel ou à un taux légèrement inférieur, mais les frais d'administration entraîneraient pour les producteurs des coûts équivalant à des emprunts à un taux nettement supérieur au taux préférentiel, ce qui ne présenterait aucun avantage par rapport aux autres sources commerciales de crédit.

Nous savons que cela découle de pressions exercées par les États-Unis, le Fraser Institute et les grands spécialistes qui conseillent au gouvernement de réduire les services de VIA Rail, de tenter une récupération des pensions de vieillesse et des allocations familiales, et de sabrer dans l'assurance-chômage.

M. McKnight: Vous improvisez, Jim. Tenez-vous-en à votre texte.

M. Fulton: Nous sommes impatients d'entendre les ministres nous entretenir sérieusement des répercussions de leurs propositions.

Mon collègue a parlé tantôt de la fourberie avec laquelle le gouvernement a réglé toute la question du yaourt et de la crème glacée. Nous savons toute la maladresse dont il a fait preuve dans cette affaire et comment il a induit les agriculteurs en erreur. Nous savons qu'en tirant sur ce brin de laine, on risque de défaire les offices de commercialisation du Canada. Pas un producteur laitier du Canada ignore que les conservateurs l'ont trompé au cours du débat sur le libre-échange et plus tôt cette année.

M. McKnight: La laine vient des moutons et non des vaches.

M. Fulton: Les mêmes font remarquer que le programme de crédit en vigueur aux États-Unis, soit l'équivalent américain de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes pour les céréales et les oléagineux, ne prévoit aucune réduction compensatoire pour la campagne agricole de 1989-1990.

Après avoir mené une analyse des coûts—avantages pour les campagnes agricoles 1986-1987 et 1987-1988, l'OCPA estime la hausse moyenne des profits du producteur à 4,54 \$ et à 36,30 \$ la tonne, soit un total de 2 044 826 \$ et de 16 796 423 \$ respectivement. Le coût en intérêts non perçus d'Agriculture Canada s'élève à 1 175 976 \$ en 1986-1987 et à 1 121 022 \$ en 1987-1988.

Le versement anticipé de fonds a entraîné un profit accru de 8,79 \$ et de 60,73 \$ la tonne de fèves soya pour ces deux ou un total de 1 523 932 \$ et de 10 716 590 \$ respectivement. Cela a coûté au gouvernement 759 817 \$ la première année et 773 050 \$ la seconde.

Les bénéficiaires de la LPAR et les principaux groupes agricoles veulent que l'actuel programme d'avances sans intérêt s'applique à la récolte de cette année et que des discussions soient tenues pour déterminer les répercussions qu'auront les changements sur la collectivité agricole. De nombreux producteurs avaient planifié leurs finances en supposant qu'ils auraient l'argent nécessaire et on les a laissés le bec dans l'eau. Or, les ministériels n'aiment pas en parler. Je suis heureux de voir que le ministre chargé des Céréales est présent à la Chambre; il pourrait peut-être nous dire ce que M. Cole a déclaré au congrès. M. Cole, qui est le bras droit de Charlie à son bureau de circonscription, a dit ceci:

J'ai dit à Charlie en personne la semaine dernière qu'il avait peu ou pas de chances de se faire réélire.

Nous avons hâte d'entendre la réponse du ministre.

M. McKnight: C'est ce que vous avez dit à propos du gouvernement en 1988, Fulton.

M. Fulton: Nous verrons bien. J'ai obtenu plus de voix la dernière fois.

Les bénéficiaires de la LPAR et les principaux groupes agricoles veulent que l'actuel programme d'avances sans intérêt s'applique à la récolte de cette année. Comment je l'ai dit tout à l'heure, beaucoup d'entre eux se sont retrouvés le bec dans l'eau.

D'après les groupes d'horticulteurs, les changements forceront les producteurs de légumes à vendre leurs récoltes au début de la saison lorsque les prix sont bas. L'arrivée de tous ces produits sur le marché va encore déprimer les prix, ce qui d'après l'Union des producteurs agricoles va déclencher des paiements de stabilisation, qui pourraient amener les États-Unis à exiger des droits compensateurs.

Et les consommateurs? Réfléchissons un moment. C'est formidable de pouvoir acheter à des prix d'aubaine pendant une courte période des tomates, des concombres, des navets, des pommes de terre ou quoi que ce soit, mais le gouvernement n'a pas songé sérieusement à ce que cela signifie pour le producteur. Qu'est-ce que cela signifie pour le producteur? Ce sera une bénédiction pour la Californie et les États du Midwest qui ont une période de végétation beaucoup plus longue.

C'est une autre conséquence du débat sur le libre-échange. Le gouvernement n'a jamais voulu parler des inconvénients de notre géographie et de notre climat. Or, en limitant la période durant laquelle les agriculteurs